

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du lundi 26 juin 2017
Intervention sur le compte administratif 2016
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président chargé des Finances,
Cher.e.s Collègues,

L'année 2016 a été marquée par plusieurs évènements qui ont impacté la situation financière et budgétaire de notre collectivité.

Aujourd'hui, en effet, la présentation de ce compte administratif nous donne l'occasion de nous prononcer sur le premier vrai budget de notre assemblée départementale renouvelée.

La photographie qui nous est présentée peut à certains égards faire apparaître des éléments encourageants. Il n'en reste pas moins que les principaux indicateurs budgétaires et financiers de notre collectivité restent trop fragiles pour nous assurer des perspectives optimistes.

I. S'agissant des éléments d'inquiétude, notre groupe constate la poursuite de la dégradation des principaux indicateurs.

Tout d'abord, l'encours de dette continue son envolée stratosphérique car il dépassera prochainement, comme nous le craignons, le seuil symbolique du milliard d'euros. Le Département du Val-de-Marne est engagé dans un effet boule de neige qui pourrait, à terme, conduire à un stock de dette équivalent à l'ensemble des dépenses départementales.

Ensuite, la capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour que notre Département rembourse totalement sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute, est passée de 4,2 années fin 2012 à 12,3 années fin 2015.

Effectivement M. SAVOLDELLI, cette capacité de désendettement fin 2016 a diminué au niveau de 9,1 années. Ce ratio, comme tout indicateur, est soumis à interprétation, nous en avons conscience. Néanmoins, celui-ci en particulier, tout comme l'épargne brute, constitue une référence pour qualifier la bonne santé financière d'une collectivité.

Je me réjouis que dans la mesure où cet indicateur vous est favorable cette année, vous ayez décidé de lui donner plus de crédit, contrairement aux années précédentes où il se faisait plus discret.

N'oublions pas que les orientations budgétaires pour l'année 2017 laissent entrevoir une perspective de nouveau alarmante. Notre capacité de désendettement va vraisemblablement de nouveau dépasser le seuil d'alerte avec 11,5 années. Sera-t-il souligné avec tout autant de bienveillance l'année prochaine ?

En ce qui concerne l'épargne brute, son niveau retrouve des couleurs en 2016 mais c'est essentiellement grâce à :

- la hausse des recettes de fonctionnement consécutive à l'attribution de 12 M€ obtenus du fonds d'urgence pour les Départements les plus en difficultés (RSA) ;
- l'importante hausse du produit des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) grâce à un marché immobilier revigoré ;
- et la hausse du produit de la taxe foncière.

En somme, cette bouffée d'oxygène favorable à notre épargne brute a été uniquement possible grâce à des facteurs exogènes sur lesquels notre Département ne pourra pas forcément compter à l'avenir.

Au passage, je tenais à rappeler que l'année dernière, lors de notre séance du 23 mai, nous vous avons fait remarquer que le graphique sur le niveau de l'épargne brute présenté dans le CA 2015 relevait d'une **manipulation budgétaire**. En effet, vous y aviez intégré la reprise du résultat de l'année N-1 pour calculer l'épargne brute constatée fin 2015 ;

Ce que vous ne faisiez pas les années précédentes et encore moins cette année ! (*Il suffit de s'en référer aux rapports en question*). Drôle de pratique, M. SAVOLDELLI, que j'imagine vous assumez pleinement.

Quand vous nous disiez lors de cette séance, je cite : « [...] nous avons fait le choix, l'exécutif et l'administration, de faire le même calcul pour les années antérieures et les chiffres sont donc bien comparables. ». Ce n'est pas vrai et vous le savez, un graphique est tellement plus attrayant qu'un tableau rempli de chiffres.

Par conséquent, le graphique de cette année revient dans la logique des années antérieures et nous donne donc raison lorsque nous affirmions que la majorité avait changé le thermomètre pour masquer la réalité budgétaire.

Bref, nous constatons que la présentation de cet indicateur budgétaire très important manque étonnamment de constance, contrairement à la ligne politique de notre groupe.

Concernant les dépenses d'investissement, elles ont diminué de 11% par rapport à l'année faste, pour ne pas dire électorale, de 2015. On notera en particulier la diminution de 30% en matière d'action sociale et prévention médico-sociale ou les baisses dans le domaine de la sécurité.

Force est de constater également l'augmentation substantielle du remboursement du capital de la dette. Malgré une diminution des charges financières, l'important stock de dette du département impacte logiquement les dépenses d'investissement avec un capital à rembourser important, en hausse de 8,5% en 2016.

C'est une conséquence de l'effet boule de neige que nous dénonçons chaque année.

En résumé :

- *Une dette qui s'envole,*
- *une capacité de désendettement qui se réduit mais qui, au regard du BP 2017 devrait dépasser le seuil de vigilance,*
- *une épargne brute qui progresse seulement grâce à des facteurs exogènes*
- *et enfin des dépenses d'investissement en berne.*

Le tableau est toujours alarmant.

II. S'agissant des éléments encourageants, nous observons que le Département a enfin pris acte de la nécessité de revoir le volume des dépenses de fonctionnement et que le mot « économie » est effectivement entré dans le dictionnaire de la majorité départementale. En partie, j'imagine, du fait de l'application de la loi NOTRe.

Les mesures d'économie réalisées se présentent :

- soit sous la forme d'un effort d'optimisation des dépenses de structures ou de moindre recours à des personnels intérimaires (*crèches*), ce qui est positif
- soit sous la forme d'un effort contraint, pour ne pas dire contrarié (*ex : baisse des crédits en faveur de la Fête des Solidarités*) ou, plus problématique, par des coupes sombres qui, à l'évidence, vous semblent difficile à assumer pleinement, surtout quand elles concernent des politiques publiques essentielles portées par notre Département !

Je rappelle en effet que le budget 2016 a été celui du reniement dans plusieurs domaines :

- Les associations ont été une variable d'ajustement car, sauf exceptions bien ciblées, vous avez réduit leurs subventions de 10% ;
- Vous avez purement et simplement supprimé la dotation globale d'investissement en faveur des 47 communes (-3,6 M€). Une mesure qui à l'évidence manque cruellement de solidarité et d'équité ! Si cette dotation représentait « *un non-sens* » et ne relevait pas d'« *un volontarisme départemental* », comme le soulignait notre collègue Daniel GUÉRIN, elle aurait pu le devenir si le choix avait été fait d'augmenter les moyens de ce dispositif en faveur de l'investissement local !

- La réduction d'un tiers de l'enveloppe des heures supplémentaires pour les agents départementaux qui a pénalisé notamment les agents des services des routes, de l'eau et de l'assainissement.
- Des baisses de crédits de réparation de la voirie
- Suppression du dispositif de micro-crédit
- Réduction du montant de la bourse pour les jeunes souhaitant se former aux métiers de la petite enfance.

Alors, oui les dépenses de fonctionnement ont baissé de **-0,3%**. L'effort semble en marche, mais nous estimons que globalement vos choix ne sont pas les bons !

A chaque séance budgétaire, nous vous proposons des leviers pour réduire les dépenses de fonctionnement.

Pour étouffer nos propositions concrètes et assumées que vous ne voulez pas prendre en compte, vous ne cessez de répéter haut et fort que nous ne faisons jamais de propositions. C'est faux.

Alors, pour saisir la perche tendue, notamment par notre collègue Daniel GUÉRIN qui nous dit régulièrement : « *Chiche, mettons-nous autour d'une table* » (cf. débat sur le CA 2015 en mai 2016).

Eh bien, chers collègues de la majorité départementale, nous devons avoir l'honnêteté de dire aux Val-de-Marnais qui nous écoutent que nous attendons toujours votre invitation. Sans doute pourrions-nous ainsi vous éviter d'effectuer d'autres coupes sombres comme celles rappelées il y a quelques instants.

Parmi nos propositions, vous le savez, il y a la baisse des dépenses de personnel. Il ne s'agit pas d'attaquer les agents départementaux, loin de là. Il s'agit simplement de constater que la part de ces dépenses est toujours trop importante (26,8%), ce qui crée une sur-administration et une rigidité des charges structurelles.

De nombreuses réorganisations de services ont eu lieu en 2016. Néanmoins, je rappelle que chaque année, notre Département dépense environ 50 M€ de plus que la moyenne des départements de même strate démographique.

Dernièrement, nous vous avons invité à présenter devant notre assemblée une stratégie pluriannuelle de ressources humaines de sorte à mettre clairement sur la table vos intentions en la matière.

Quand allez-vous enfin assumer le chemin de la réduction des dépenses de personnel que vous avez timidement engagée ?

Monsieur le Président,
Cher.e.s Collègues,

Nous ne pouvons qu'inciter la majorité départementale à prendre des mesures pour redresser la santé financière et budgétaire de notre Département et ainsi, continuer à investir en faveur des Val-de-Marnais et garantir les dépenses qui leur sont utiles.

« *Gouverner, c'est prévoir* ». Seules de véritables réformes structurelles de court et moyen terme permettront à notre Département de surmonter les difficultés que nous connaissons.

L'effort de réduction des dépenses de fonctionnement doit se poursuivre sans pénaliser les missions essentielles du Département, le quotidien et l'avenir des Val-de-Marnais.

Il n'est pas impossible que le Budget Supplémentaire 2017 ou le Budget Primitif 2018 actent des efforts significatifs pour réduire les dépenses de fonctionnement.

Ces décisions seront-elles pour autant totalement assumées par votre majorité contrairement aux années passées ?

Ces décisions sont d'ailleurs sans doute déjà identifiées. Nous verrons bien à l'automne et nous serons vigilants.

Puisque la période est à la correction des épreuves du baccalauréat. Notre groupe vous attribue donc la mention passable associée à des encouragements pour en faire davantage dans le sens que nous préconisons.

Malgré tout, au regard de tout ce qui vient d'être dit, les efforts sont encore insuffisants et nous voterons **contre** ce compte administratif.

Je vous remercie.

Julien WEIL

Conseiller Départemental de Saint-Mandé/Vincennes